



Situé en Bourgogne, à proximité immédiate de Paris, riche de ses deux agglomérations, d'un terroir prestigieux et d'une ruralité sereine et innovante, le Département de l'Yonne est une collectivité dynamique, dotée d'un projet de mandat ambitieux, moderne et responsable sur le plan humain et sociétal. Collectivité repère pour les habitants, les communes et l'ensemble des partenaires institutionnels, le Département est une collectivité de proximité, de solidarité, porteuse d'une ambition forte pour son territoire.

Le Conseil Départemental de l'Yonne recrute

un psychologue F/H

Catégorie : A - Filière : Médico-sociale - Cadre d'emplois : Psychologue Territorial

Pôle : Pôle des Solidarités Départementales

Direction : 50 % Directions Territoriales des Solidarités de Puisaye-Forterre, 50 % Direction Enfance Famille

MISSIONS GÉNÉRALES :

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Territorial des Solidarités et en lien fonctionnel avec les autres cadres de l'Unité Territoriale de Solidarité (UTS), le psychologue apporte un appui technique auprès des travailleurs sociaux. Il contribue à la recherche de solutions les mieux adaptées en lien avec les cadres et via des instances dédiées.

Il étudie, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Il contribue à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives et collabore aux différents projets par la mise en œuvre de sa démarche professionnelle propre, tant sur le plan individuel, familial, qu'institutionnel, dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance et dans tout domaine à caractère social.

Il entreprend et suscite tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leur action.

Sous l'autorité du Directeur Enfance Famille, et à partir des compétences liées à son statut, il participe au recrutement, à l'accompagnement et au suivi des assistants familiaux. Il assure un appui technique et un accompagnement de la cellule adoption et prend part aux différentes commissions et instances relevant de la direction enfance famille.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Sous la responsabilité du Directeur Territorial des Solidarités :

➤ Service Enfance et Famille : Placement familial et Action Educative à Domicile (AED)

Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe Enfance et Famille afin de soutenir la réflexion quant au sens à donner au projet de chaque famille et enfant accompagnés ou accueillis.

Il contribue à l'élaboration et à la compréhension de la situation de l'enfant placé (conseil technique individuel et/ou collectif) et au Projet Pour l'Enfant (PPE).

Il accompagne les Assistants Familiaux à la compréhension des interactions et des liens qui se tissent avec l'enfant qui leur est confié .

Il peut proposer un espace d'écoute et de parole à l'enfant et/ou sa famille, dans le cadre de la préparation, du suivi de son placement et de son retour en famille ou de sa ré-orientation ; Il peut travailler auprès des enfants et de leur famille dans le cadre de visites médiatisées, quand la situation le nécessite. Il étudie, oriente et coordonne les projets de soin de santé mentale des enfants confiés.

➤ Service Social : Il participe aux instances de Conseil Technique collectif et ou individuel ;

➤ Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes en Territoires (CRIPT) : Il participe au Conseil Technique et peut participer à la réunion tripartite : aide à la décision et conseille les travailleurs sociaux et médico-sociaux et le Cadre Enfance Famille dans leur évaluation d'une Information Préoccupante.

Activités associées :

Il participe aux instances de réflexion territoriale et départementale : Commission Enfance, Synthèses, Réunion de la Direction Enfance Famille (DEF) et UTS, Réunion des Cadres de l'UTS, Réunion psychologues DEF, Commission d'Examen de la situation et du Statut et du Suivi de l'Enfant Confié (CESSEC), groupe de travail, Commission Départementale Enfance.

En dehors des instances susmentionnées, il apporte une écoute et une veille quotidienne aux situations prises en charge au sein de l'UTS et accompagne les équipes lorsque les situations le nécessitent.

Il s'inscrit pleinement dans le collectif des cadres de l'UTS et peut donc participer à l'élaboration, la mise en œuvre et/ou à la participation de projets institutionnels tels que des groupes de réflexion, de formation, des actions collectives, des initiatives territoriales ;

Il participe mensuellement à une réunion avec ses pairs et propose de nouvelles pistes d'orientation permettant un accompagnement optimal des personnes accompagnées.

Il bénéficie d'une supervision mensuelle.

Il assure la continuité du service au sein du collectif de travail dont il fait partie.

Sous la responsabilité de la Directrice Enfance Famille :

➤ Cellule des assistants familiaux

Il évalue les candidatures des assistants familiaux et participe à la procédure de recrutement.

Il accompagne les assistants familiaux dans leurs pratiques professionnelles en concertation avec le service de l'accueil familial.

Il participe aux instances relatives aux Informations Préoccupantes concernant les assistants familiaux

➤ Cellule adoption

Il participe aux conseils techniques et réunions du service Adoption, apporte un appui technique dans la réflexion relative aux questions d'adoption.

Il réalise les bilans d'adoptabilité psychologiques des enfants pupilles de l'État.

Il apporte un appui auprès des parents adoptants lors de la phase d'apparentement.

Il assure la gestion et l'accompagnement des demandes d'accès aux origines et la mise en œuvre des mandats du CNAOP dans le cadre de l'accès aux origines.

Activités associées :

Il assure les missions de Délégué Départemental du CNAOP.

Il participe aux CESSEC (Commission Evaluation du Statut des Situations des Enfants Confiés)

Il est chargé de certains dossiers thématiques confiés par la directrice.

Il apporte ponctuellement un conseil technique auprès de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes.

COMPÉTENCES TECHNIQUES :

- ✓ Réaliser des entretiens d'aide
- ✓ Réaliser des entretiens cliniques à visée d'évaluation
- ✓ Formuler des avis techniques dans le cadre de l'ASE
- ✓ Produire des écrits professionnels
- ✓ Soutenir la réflexion autour d'une problématique
- ✓ Collaborer et étayer techniquement les cadres enfance dans la réflexion et la mise en

- œuvre des placements
- ✓ Formuler des avis techniques dans le cadre des accompagnements liés à l'insertion

SAVOIR-ÊTRE :

- ✓ Etre disponible pour écouter, soutenir les travailleurs sociaux et médico-sociaux
- ✓ Adaptabilité
- ✓ Capacité d'écoute
- ✓ Travail en partenariat

SAVOIRS :

- ✓ Première connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des services départementaux
- ✓ Maîtrise du cadre législatif, juridique et réglementaire lié aux missions (protection de l'enfance, accès aux données personnelles, adoption)
- ✓ Connaître le statut des assistants familiaux
- ✓ Compétences rédactionnelles, esprit de synthèse, intervention en relation duelle et collective
- ✓ Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, travailler en transversalité

EXPÉRIENCES :

Expérience dans un poste similaire appréciée
Permis : B obligatoire

DIPLÔMES :

Titulaire d'un diplôme de Psychologue

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

Unité Territoriale de Solidarités de Puisaye - 10 rue Arrault 89130 Toucy
Pôle des Solidarités Départementales - 10 route de Saint Georges 89000 Perrigny

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Yonne
Direction des Ressources Humaines
16/18 bd de la Marne
89089 AUXERRE Cedex

Contact :

Juliette ALESSIO
Chargée de recrutement
Direction des Ressources Humaines
Mél : recrutement@yonne.fr
Tél : 03.86.72.88.21